

Province de Québec  
MRC du Fjord-du-Saguenay  
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

## PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du **13 juin 2019 à 19 h 00**, à l'édifice municipal situé au 357, 2<sup>e</sup> Rang, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Jacques Gauthier, conseiller	siège # 3
M <sup>me</sup>	Eve Larouche, conseillère	siège # 4
M.	Yvan Tremblay, conseiller	siège # 5

Mme Fabienne Girard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim.

ABSENCE : M. Marc Lavoie, conseiller siège # 1  
M. Dany Gauthier, conseiller siège # 2  
M<sup>me</sup> Christine Durand-Duperré, conseillère siège # 6

Sous la présidence de Monsieur Bernard St-Gelais, maire

M. le maire constate qu'il a quorum

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ
3. EMBAUCHE ET ACCEPTATION DE DÉPENSES POUR LE CAMP DE JOUR;
4. PÉRIODE DE QUESTIONS;
5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

### **1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION NO 224.19**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Eve Larouche;  
APPUYÉE PAR : M. Yvan Tremblay;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : l'ordre du jour soit adopté;

### **2. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ** **RÉSOLUTION NO 225.19**

CONSIDÉRANT QUE : nos besoins d`employés en période estivale doivent être d`au moins trois personnes;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Tremblay;  
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L`UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D`effectuer l`embauche de M. Rock Gauthier selon la politique salariale, pour une durée d`environ 22 semaines, à 24 heures semaine, afin de s`occuper des espaces verts et au besoin pour les travaux publics.

**3. EMBAUCHE ET ACCEPTATION DE DÉPENSES POUR LE CAMP DE JOUR**  
**RÉSOLUTION NO 226.19**

CONSIDÉRANT QUE : la société de Développement Le Bourget a obtenu confirmation d`une aide financière pour l`octroi de deux projets étudiants de Service Canada pour les camps de jour;

CONSIDÉRANT : l`offre du Patro pour la supervision du camp de jour;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Eve Larouche;  
APPUYÉE PAR : M. Yvan Tremblay;

QUE : les deux étudiants suivants soient recommandés pour embauche :

Marc-André Fortin et Dannick Mérette

Au taux de 12,50 \$ à 40 heures semaine et que la durée d`emploi est du 27 juin au 13 août 2019.

D`autoriser les dépenses suivantes : l`affiliation avec le Patro au coût de 1 600 \$, l`achat de 15 chandails au prix de 7,50 \$ chacun et le partenariat avec la municipalité de Bégin pour le transport en autobus, lors des activités au prix de 650 \$.

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19 h 19.

Fin de la période de questions à 19 h 19.

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la séance soit levée à 19 h 20

---

M. Bernard Saint-Gelais, Maire

---

M<sup>me</sup> Fabienne Girard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

\*\*\*\*\*